



TRAITE' DE PAIX

ENTRE

LA FRANCE

ET LA PRUSSE.

Conclu à Utrecht le 11. Avril 1713.



LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU,
ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE;
A tous ceux qui ces présentes Lettres
verront, SALUT. Comme nôtre tres-
cher & bien amé Cousin le Marquis
d'Huxelles, Maréchal de France, Chevalier de nos
Ordres, & nôtre Lieutenant Général au Gouverne-
ment de Bourgogne : Et nôtre cher & bien amé le
Sieur Mesnager, Chevalier de nôtre Ordre de Saint
Michel, nos Ambassadeurs extraordinaires & Pleni-
potentiaires, auroient conclu, arrêté & signé le 11.
du présent mois d'Avril, à Utrecht, en vertu des
pleins-Pouvoirs que nous leur en avons donné: Avec